



**COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL**  
**Séance du 25 mars 2021**

Sont présents :

**Administration communale d'Anderlecht**

**Président** M. KESTEMONT  
**Secrétaire** M<sup>me</sup> KARRAS  
**Urbanisme** M<sup>me</sup> DEVRIENDT  
**Environnement** M. SPILEERS

**Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction de l'Urbanisme**

M. BEELEN

**Bruxelles Urbanisme & Patrimoine – Direction des Monuments et Sites**

M. LELIEVRE

**Bruxelles Environnement**

M. FOKAN

**DOSSIER**

<b>PV02</b>	Demande de permis d'urbanisme et d'environnement introduite par <b>BPOST</b> représentée par Mr Roch.
Objet de la demande	Première enquête publique sur le projet de Cahier des Charges – Implanter 261 places de stationnements couverts et 417 emplacements à l'air libre.
Adresse	Boulevard Industriel n°16
PRAS	Zone d'industrie urbaine.
PPAS	/
Réf. Communale	51519
Réf. URBAN	01/PFD/1724020



**COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL**  
**Séance du 25 mars 2021**

**EXAMEN DU DOSSIER PAR LA COMMISSION**

**A. REMARQUES ET/OU PLAINTES ARRIVEES A L'ADMINISTRATION :**

L'enquête publique a fait l'objet de 1 courrier dont 1 réclamation et 1 demandes à être entendu.

L'enquête publique n'a fait l'objet d'aucune opposition.

**B. PERSONNES QUI ONT DEMANDE A ETRE ENTENDUES ET QUI SONT CONVOQUEES :**

Le demandeur et l'architecte ont été entendus.

Le réclamant suivant a été entendu :

Mr R.

Quelle est l'utilisation d'un service de bien public ?

Le service de la poste est perturbé et implanter des places de stationnement n'est pas opportun ;

L'espace pourrait être utilisé par d'autres instances publiques et services ;

Des transports publics devraient être prioritaires vu la situation Covid 19 ;

**COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL**  
**Séance du 25 mars 2021**

**DECIDE :**

**AVIS MOTIVE DE LA COMMISSION :**

Considérant que la demande se situe en zone d'industries urbaines au PRAS et au PPAS  
« Rive Droite » A.R. 14/02/1962 ;

Considérant que la demande a été soumise aux mesures particulières de publicité du  
26/02/2021 au 12/03/2021 et qu'une observation a été introduite;

Considérant la demande de permis d'environnement de BPost visant l'exploitation d'un centre  
de tri postal ;

Considérant le projet de cahier des charges de l'étude d'incidences tel que soumis aux  
mesures particulières de publicité ;

Considérant la proposition de comité d'accompagnement de l'étude d'incidences :  
Membres effectifs

- un représentant de la commune d'Anderlecht
- un représentant de la commune de Forest
- un représentant de Bruxelles Urbanisme et Patrimoine,
- un représentant de Bruxelles-Environnement – BE,
- un représentant de Bruxelles Mobilité

**AVIS FAVORABLE unanime en présence du représentant de la D.U.**  
**sur le projet de cahier des charges**  
**sur la composition du comité d'accompagnement ;**

**INSTANCES :**

**ADMINISTRATION COMMUNALE D'ANDERLECHT**

<b>Echevin</b>	M. KESTEMONT	
<b>Secrétaire</b>	M <sup>me</sup> KARRAS	
<b>Urbanisme</b>	M <sup>me</sup> DEVRIENDT	
<b>Environnement</b>	M. SPILEERS	



**COMMISSION DE CONCERTATION : PROCES-VERBAL**  
**Séance du 25 mars 2021**

**ADMINISTRATION RÉGIONALE**

Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction de l'Urbanisme	M. BEELEN	
Bruxelles Urbanisme & Patrimoine Direction des Monuments et Sites	M. LELIEVRE	
Bruxelles Environnement	M FOKAN	